

UniHA propose Eureka Med', l'outil de visualisation des médicaments remboursés prescrits en ville et à l'hôpital, pour renforcer l'évaluation de la pertinence des prescriptions médicamenteuses

« Il n'est pas simple pour nous de recueillir les données de prescription de médicaments réalisées par nos praticiens et exécutées en ville (PHMEV). Or nous en avons besoin pour mener à bien notre politique de bon usage et mettre en place les actions pertinentes en vue de satisfaire nos engagements. » Largement partagée, cette observation de deux pharmaciens du CHU de Nice, Rémy Collomp et Pierre-Antoine Fontaine, a conduit UniHA à proposer aux établissements hospitaliers l'application Eureka Med' développée par la société lyonnaise [HEVA](#). Ce service innovant permet aux établissements de santé de visualiser et d'analyser les données de prescriptions de médicaments remboursés en ville et prescrits à l'hôpital.

Ces prescriptions peuvent être suivies à partir des données anonymisées extraites du SNIIRAM (Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie), une base de données maintenue par la CNAM. Ces informations sont accessibles sur Open Medic et Open PHMEV, deux bases qui présentent les prestations de remboursement des médicaments délivrés en ville à l'échelon régional et celles réalisées à l'hôpital et délivrées en ville.

Eureka Med' restitue les informations à travers un traitement visuel et ergonomique des données sous forme de cartographies dynamiques, d'infographies et de fiches interactives en ligne. Le recul possible est de 5 ans. Le périmètre analysé peut être national, régional, le GHT ou l'établissement.

Les établissements peuvent ainsi :

- visualiser les consommations de médicaments délivrés en ville (prescripteurs en ville et à l'hôpital) ;
- visualiser les consommations de médicaments issus de Prescriptions Hospitalières Médicamenteuses Exécutées en Ville (PHMEV) ;
- analyser les prescriptions de médicaments selon différents points de vue (territoire, typologie d'établissement, famille thérapeutique, etc.) ;
- mesurer l'évolution des consommations en comparant les données d'une année avec celles de la précédente ;
- comparer les données de consommations de deux classes médicamenteuses sur une même aire géographique ou de deux aires géographiques sur même sélection de médicaments.



Ces informations sont particulièrement utiles à la définition et au suivi des politiques d'amélioration de la qualité, comme à la pertinence des prescriptions médicales. Elles apportent une haute valeur ajoutée à l'analyse médicalisée des pratiques de soins. Elles peuvent également être utiles à la formation des futurs médecins. Enfin elles rendent l'hôpital plus autonome dans l'analyse de son activité, moins dépendant de l'information qui lui parvient des laboratoires.

« Capter des intéressements sur les économies que l'Assurance Maladie constate dans les dépenses de ville »

Ce marché est mis en place dans le cadre d'un contrat de « marché public de services innovants » suite à l'analyse de la pertinence effectuée par des pharmaciens hospitaliers du CHU de Bordeaux, Lille et des équipes UniHA.



Pour les GHT, il prévoit que chaque établissement dispose d'une licence d'usage du site Eureka Med', sans limitation du nombre d'utilisateurs, sous forme d'abonnement annuel.

« Les développements opérés par l'entreprise HEVA donnent aux établissements de santé la capacité de piloter leur empreinte financière pour les prescriptions des hôpitaux mais exécutés en ville (pharmacie de ville), fait remarquer Bruno Carrière, directeur général d'UniHA ; en proposant cette solution, UniHA déploie un service qui permettra aux hôpitaux de son réseau non seulement d'éviter des sanctions financières, mais surtout de capter des intéressements sur les économies que l'Assurance Maladie constate dans les dépenses de ville. »

Le Caqes (contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins)

Le service proposé par UniHA permettra de répondre à l'évolution des Caqes (contrats d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins) annoncée dans le PLFSS 2020. Le Caqes est un contrat qui lie l'agence régionale de santé (ARS), l'organisme local d'assurance maladie et les établissements de santé. Ce contrat fixe les objectifs de régulation des dépenses, d'amélioration des pratiques. Rendu obligatoire, il est signé pour une durée maximale de 5 ans. En cas de refus par l'établissement d'en conclure un, le directeur général de l'ARS peut prononcer une sanction correspondant à 1 % des recettes versées par l'assurance maladie.

L'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2020, prévoit de recentrer ce contrat autour de 15 priorités axées sur la pertinence. Le dispositif d'intéressement associé au Caqes sera renforcé en offrant la possibilité aux établissements de récupérer une partie des économies générées pour l'assurance maladie afin de mobiliser davantage les services ou les pôles prescripteurs.

Le site Eureka Med' permet d'ailleurs une analyse ciblée portant sur les établissements autorisés à expérimenter l'incitation à la prescription hospitalière de médicaments biologiques similaires délivrés en ville.

A propos d'UniHA, la coopérative des acheteurs hospitaliers

UniHA est le premier réseau coopératif d'achats groupés des établissements hospitaliers publics français. Il est le premier acheteur public français, avec en 2019 plus de 4,6 milliards d'euros d'achats et un volume de gains sur achats de 120 M€. UniHA rassemble à ce jour plus de 900 établissements hospitaliers et 96 GHT (groupements hospitaliers de territoire) et peut servir la totalité des établissements de santé publics. UniHA permet aux établissements de soins d'optimiser les achats. Ses 120 collaborateurs en lien étroit avec les entreprises fournisseurs, les aident à innover dans une conception novatrice des achats.

www.uniha.org
@UniHA_hopital

Contact presse : Jean REMY, Intelligible, tél. 06 75 91 38 15, jean.remy@intelligible.fr